



# Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

## DEMANDE DE CARTE D'ABONNEMENT AU TITRE DES ACCOMPAGNEMENTS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2023/2024

### IDENTITÉ ÉLÈVE

Nom ..... Né(e) le : .....

Prénom ..... Sexe : M  F

### REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE

Nom & Prénom .....  Parent 1  
Adresse .....  Parent 2  
Code Postal ..... Commune .....  Tuteur Légal

N° téléphone (maison) : ..... Portable .....

POUR L'ANNÉE 2023/2024		L'ENFANT SERA SCOLARISÉ	
Maternelle Gravelle		Élémentaire Gravelle	
Petite section <input type="checkbox"/>	CP <input type="checkbox"/>	CM1 <input type="checkbox"/>	
Moyenne section <input type="checkbox"/>	CE1 <input type="checkbox"/>	CM2 <input type="checkbox"/>	
Grande section <input type="checkbox"/>	CE2 <input type="checkbox"/>		

Mon enfant prendra :

- le car, le matin
- le pédibus, le soir

Je certifie avoir pris connaissance et conservé l'exemplaire du règlement intérieur des transports scolaires joint.

Je règle à l'inscription 132.25 € ou 99.18 € à compter du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit.

Je règle par trimestre

Date :

Signature du représentant légal

**FORMULAIRE A RENDRE EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 31 AOUT 2023  
(Accompagné du règlement)**